

Coordinateur de structure d'exercice coordonné

RNCP41317 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	310, 330, 331p
Formacode(s)	32054, 43435, 32135, 32102
Code(s) ROME	K1403, K1404, M1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/09/2025
Date d'échéance	24/09/2030

Certificateur(s)

ESPACE SENTEIN · SIRET : 33196441100036

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification Coordinateur de Structure d'Exercice Coordonné a pour objet de répondre au principal besoin de ces organisations, dont le développement est croissant sur le territoire national, visant à disposer de personnes qualifiées, sur lesquelles les professionnels pourront s'appuyer pour déployer et pérenniser leur exercice en commun, notamment dans l'animation de la vie quotidienne de la structure d'exercice coordonné.

La Coordinatrice, ou le Coordinateur de Structure d'Exercice Coordonné a vocation à intervenir au sein de l'ensemble des structures d'exercice coordonné (notamment les Maisons de Santé, les Maisons de Santé Pluridisciplinaires, les Centres de Santé, les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, les Dispositifs d'Appui à la Coordination, les Équipes de Soins Primaires ou Spécialisées, voire les structures d'exercice coordonné expérimentales), facilitant l'exercice en commun, et conçues permettre aux professionnels de santé de mieux coordonner leurs exercices et collaborations, pour la prise en charge du patient, dans une dynamique pluriprofessionnelle.

ACTIVITÉS VISÉES

Analyse d'une structure d'exercice coordonné, existante ou à créer

Élaboration ou actualisation du projet de santé d'une structure d'exercice coordonné

Management des projets d'une structure d'exercice coordonné

Gestion des ressources humaines salariées de la structure

Animation du réseau des professionnels de santé de la structure

Gestion budgétaire

Amélioration du projet de santé

Communication interne et externe de la structure d'exercice coordonné

Développement des partenariats

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Réaliser l'analyse d'une structure d'exercice coordonné existante ou à créer, à l'interne et à l'externe, en s'appuyant sur les outils d'analyse-diagnostic, pour actualiser ou élaborer le projet de santé
- Concevoir le projet de santé de la structure d'exercice coordonné à partir de l'analyse-diagnostic et du cadre fixé par l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI), en associant les parties prenantes du projet, pour améliorer l'accès aux soins, l'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient, et le développement des actions territoriales de prévention
- Traduire les missions obligatoires et optionnelles en objectifs généraux et en objectifs spécifiques, à partir de

l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI), afin d'améliorer et sécuriser l'offre de soins du territoire

- Décliner les objectifs généraux et spécifiques en plan d'action, au travers de fiches actions, pour apporter des réponses opérationnelles aux besoins identifiés du territoire
- Manager le projet de santé en intégrant toutes les parties prenantes, pour mettre en œuvre les buts de la gouvernance et les missions validées par le contrat prévu par l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) applicable
- Manager l'équipe de salariés, dans le respect des règles du droit du travail, afin d'atteindre les objectifs fixés par la structure d'exercice coordonné
- Gérer l'adaptation des emplois et des compétences des professionnels de la structure d'exercice coordonné, en fonction des contraintes, des ressources de l'environnement et des choix stratégiques de la gouvernance, afin d'anticiper et de prévenir les besoins de l'organisation
- Piloter la démarche inclusive dans la structure d'exercice coordonné, en favorisant l'accessibilité de tous les professionnels à leur poste de travail, afin de garantir aux salariés en situation de handicap leur inclusion professionnelle et sociale
- Coordonner l'ensemble des professionnels de santé de la structure, en s'appuyant sur le projet de santé et sur les outils numériques de santé, pour répondre aux besoins de santé du territoire et fluidifier le parcours de soins des patients
- Conduire des réunions pluridisciplinaires, en permettant l'expression de chacun, pour améliorer l'efficacité de la mise en œuvre du projet de santé
- Manager le soutien opérationnel et logistique aux professionnels de santé, en s'appuyant sur les ressources internes et externes de la structure d'exercice coordonné, pour faciliter l'exercice de leurs fonctions
- Élaborer le budget dans le respect de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) en vigueur et des règles de gestion des structures d'exercice coordonné, pour parvenir à la meilleure adéquation entre les financements alloués et le degré d'atteinte des objectifs fixés, s'agissant de la réalisation des missions de la structure
- Piloter la réalisation du budget, en déployant les outils de suivi adaptés, pour assurer le fonctionnement général et pour mener à bien les missions confiées à la structure d'exercice coordonné
- Conduire l'évaluation du projet de santé, avec le concours des parties intéressées, pour déterminer l'impact du dispositif sur la structuration de l'offre de soins, sur la prise en charge de la population et sur le recours aux soins
- Conduire la démarche d'amélioration continue de la structure d'exercice coordonné, en s'appuyant sur les résultats de l'évaluation, pour améliorer la qualité de l'offre de soins
- Concevoir la stratégie de communication, interne et externe d'une structure d'exercice coordonné, au regard de son projet de santé, pour développer son identité, son image et promouvoir ses activités auprès de la population et des acteurs de santé du territoire
- Mettre en œuvre la communication interne d'une structure d'exercice coordonné, en s'appuyant sur sa stratégie de communication et son système d'information, pour renforcer l'identité de la structure à travers sa vision et ses valeurs.
- Mettre en œuvre la communication externe d'une structure d'exercice coordonné, en s'appuyant sur sa stratégie de communication et son système d'information, pour présenter et valoriser son offre de services, son image, sa notoriété, et conforter sa légitimité.
- Manager le réseau partenarial avec d'autres organisations, en veillant à créer une dynamique pluriprofessionnelle, pour améliorer l'offre de soins et les parcours de santé

Blocs de compétences

RNCP41317BC01 — Management stratégique et opérationnel du projet de santé d'une structure d'exercice coordonné

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser l'analyse d'une structure d'exercice coordonné existante ou à créer, à l'interne et à l'externe, en s'appuyant sur les outils d'analyse-diagnostic, pour actualiser ou élaborer le projet de santé

Concevoir le projet de santé de la structure d'exercice coordonné à partir de l'analyse-diagnostic et du cadre fixé par l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI), en associant les parties prenantes du projet, pour améliorer l'accès aux soins, l'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient, et le développement des actions territoriales de prévention

Traduire les missions obligatoires et optionnelles en objectifs généraux et en objectifs spécifiques, à partir de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI), afin d'améliorer et sécuriser l'offre de soins du territoire

Décliner les objectifs généraux et spécifiques en plan d'action, au travers de fiches actions, pour apporter des réponses opérationnelles aux besoins identifiés du territoire

Manager le projet de santé en intégrant toutes les parties prenantes, pour mettre en œuvre les buts de la gouvernance et les missions validées par le contrat prévu par l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) applicable

MODALITÉS D'ÉVALUATION

À partir d'une situation professionnelle réelle, le(la) candidat(e) produit une analyse et des propositions, en matière de projet de santé d'une structure d'exercice coordonné, dans un document de présentation de 15 à 20 visuels.

Le document est présenté puis soutenu, devant un jury d'évaluation composé de 2 membres professionnels.

RNCP41317BC02 — Management des ressources humaines d'une structure d'exercice coordonné

LISTE DE COMPÉTENCES

Manager l'équipe de salariés, dans le respect des règles du droit du travail, afin d'atteindre les objectifs fixés par la structure d'exercice coordonné

Gérer l'adaptation des emplois et des compétences des professionnels de la structure d'exercice coordonné, en fonction des contraintes, des ressources de l'environnement et des choix stratégiques de la gouvernance, afin d'anticiper et de prévenir les besoins de l'organisation

Piloter la démarche inclusive dans la structure d'exercice coordonné, en favorisant l'accessibilité de tous les professionnels à leur poste de travail, afin de garantir aux salariés en situation de handicap leur inclusion professionnelle et sociale

Coordonner l'ensemble des professionnels de santé de la structure, en s'appuyant sur le projet de santé et sur les outils numériques de santé, pour répondre aux besoins de santé du territoire et fluidifier le parcours de soins des patients

Conduire des réunions pluridisciplinaires, en permettant l'expression de chacun, pour améliorer l'efficacité de la mise en œuvre du projet de santé

Manager le soutien opérationnel et logistique aux professionnels de santé, en s'appuyant sur les ressources internes et externes de la structure d'exercice coordonné, pour faciliter l'exercice de leurs fonctions

MODALITÉS D'ÉVALUATION

À partir d'une situation professionnelle réelle, le(la) candidat(e) produit une analyse et des propositions, en matière de projet de santé d'une structure d'exercice coordonné, dans un document de présentation de 15 à 20 visuels.

Le document est présenté puis soutenu, devant un jury d'évaluation composé de 2 membres professionnels.

RNCP41317BC03 — Gestion de la structure d'exercice coordonné

LISTE DE COMPÉTENCES

Élaborer le budget dans le respect de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) en vigueur et des règles de gestion des structures d'exercice coordonné, pour parvenir à la meilleure adéquation entre les financements alloués et le degré d'atteinte des objectifs fixés, s'agissant de la réalisation des missions de la structure

Piloter la réalisation du budget, en déployant les outils de suivi adaptés, pour assurer le fonctionnement général et pour mener à bien les missions confiées à la structure d'exercice coordonné

MODALITÉS D'ÉVALUATION

À partir d'une étude de cas présentant une structure d'exercice coordonné, réelle ou fictive, le(la) candidat(e) devra répondre à des questions à visée professionnelle, lui permettant de démontrer ses compétences en matière de construction et de pilotage budgétaire, au regard de l'accord conventionnel interprofessionnel (ACI), et le cas échéant, sa capacité à trouver des financements complémentaires.

RNCP41317BC04 — Management de la qualité

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire l'évaluation du projet de santé, avec le concours des parties intéressées, pour déterminer l'impact du dispositif sur la structuration de l'offre de soins, sur la prise en charge de la population et sur le recours aux soins.

Conduire la démarche d'amélioration continue de la structure d'exercice coordonné, en s'appuyant sur les résultats de l'évaluation, pour améliorer la qualité de l'offre de soins

MODALITÉS D'ÉVALUATION

À partir d'une situation professionnelle réelle, le(la) candidat(e) produit une analyse et des propositions, en matière de management de la qualité d'une structure d'exercice coordonné, dans un document de présentation de 10 à 15

visuels.

Le document est présenté puis soutenu devant un jury d'évaluation composé de 2 membres professionnels.

RNCP41317BC05 — Management de la communication et des partenariats de la structure d'exercice coordonné

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir la stratégie de communication, interne et externe d'une structure d'exercice coordonné, au regard de son projet de santé, pour développer son identité, son image et promouvoir ses activités auprès de la population et des acteurs de santé du territoire

Mettre en œuvre la communication interne d'une structure d'exercice coordonné, en s'appuyant sur sa stratégie de communication et son système d'information, pour renforcer l'identité de la structure à travers sa vision et ses valeurs

Mettre en œuvre la communication externe d'une structure d'exercice coordonné, en s'appuyant sur sa stratégie de communication et son système d'information, pour présenter et valoriser son offre de services, son image, sa notoriété, et conforter sa légitimité

Manager le réseau partenarial avec d'autres organisations, en veillant à créer une dynamique pluriprofessionnelle, pour améliorer l'offre de soins et les parcours de santé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

À partir d'une situation professionnelle réelle, le(la) candidat(e) produit une analyse et des propositions, en matière de management de la communication et des partenariats d'une structure d'exercice coordonné, dans un document de présentation de 15 à 20 visuels.

Le document est présenté puis soutenu, devant un jury composé de 2 membres professionnels

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs médicaux, voire médico-sociaux

Structures d'exercice coordonné, et structures d'exercice coordonné participatives, sous une forme existante, expérimentale ou à créer de type Maison de Santé pluriprofessionnelle, Centre de Santé, Équipe de soins spécialisés ou primaire, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Coordinateur (ou Coordonnateur) d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

Coordinateur (ou Coordonnateur)

d'une Équipe de Soins Primaire (ESP) ou Spécialisée (ESS)

Coordinateur (ou Coordonnateur) d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) ou d'une Maison de Santé (MS)

Coordinateur de santé

Chargé de mission

Directeur d'une structure d'Exercice Coordonné

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 869 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	13 986

Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Soit être titulaire d'une certification de niveau 6 ou supérieur et pouvoir justifier d'un an expérience dans les secteurs social, médico-social, sanitaire, en poste à responsabilité
- Soit être titulaire d'une certification de niveau 5, ou supérieur et pouvoir justifier d'une expérience de 3 ans dans les secteurs social, médico-social, sanitaire, en poste à responsabilité

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est présidé par un professionnel du secteur social ou médico-social.

Le jury de certification est composé de 3 membres :

- 1 membre représentant l'organisme de certification
- 2 membres représentant les professionnels du secteur sanitaire, ou médico-social

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est présidé par un professionnel du secteur en lien avec la certification.

Le jury de certification est composé de 3 membres :

- 1 membre représentant l'organisme de certification
- 2 membres représentant les professionnels du secteur sanitaire, ou médico-social

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est présidé par un professionnel du en lien avec la certification.

Le jury de certification est composé de 4 membres :

- 1 membre représentant l'organisme de certification
- 3 membres représentant les professionnels du secteur sanitaire, ou médico-social

Base légale

Date de décision	24/09/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/09/2030
Date de dernière délivrance possible	24/09/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	17	0	100 %	—
2022	17	0	100 %	81 %

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41317/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	2 100 € – 8 750 €
Durée	77 – 350 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	7 000 €
Coût moyen par dossier	2 333 €
Durée moyenne	47 h
Période	08/2026
France compétences	82 %
Reste à charge titulaire	18 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.